

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 19 mai 2017	N° 2017-353

Convocation du 12 mai 2017

Aujourd'hui vendredi 19 mai 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel VERNEJOUL à Mme Véronique FERREIRA
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à M. Yohan DAVID
M. Thierry MILLET à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Karine ROUX-LABBAT à partir de 10h40
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h15
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Pierre HURMIC à partir de 12h10
Mme Solène CHAZAL à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 10h40
M. Stéphan DELAUX à Mme Elisabeth TOUTON jusqu'à 10h20 et à partir de 12h15
M. Florian NICOLAS à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h15
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Cécile BARRIERE à partir de 9h50 et jusqu'à 11h20
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h40
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT à partir de 10h30
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h10
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h45 et à partir de 12h00
M. Alain SILVESTRE à M. Marik FETOUH à partir de 11h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 11h45

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 19 mai 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction des coopérations et partenariats métropolitains	N° 2017-353

**Actions de qualification sociale et professionnelle des publics en difficulté à Bordeaux en 2017 -
Financement du Fonds social européen (FSE) - Approbation - Décision - Autorisation**

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Afin de renforcer son action en direction des publics les plus défavorisés, la ville de Bordeaux s'est engagée, depuis plusieurs années, à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle, à travers la commande publique en utilisant en particulier les clauses d'insertion ou les marchés article 30. Ainsi, de 2013 à 2016, la ville de Bordeaux a porté 2 marchés article 30 visant l'insertion des publics en difficultés via l'entretien de l'espace public et des espaces verts pour le compte de différentes directions (sports ; éducation ; parcs, jardins et rives ; proximité territoriale/propreté). Ces activités ont bénéficié, depuis 2013, du soutien du Fonds social européen au titre de la programmation FSE 2007-2013, dans le cadre du Programme opérationnel national "emploi et insertion" 2014-2020, à hauteur de 50% (soit environ 200 000 € par an).

Dans le cadre de la mutualisation des services, Bordeaux Métropole a souhaité élargir cette action en lançant un nouveau marché public de services relatif à des prestations de propreté des voies et lieux publics sur l'ensemble de son territoire. Ce marché se compose de 7 lots, les lots n°3 à 7 sont réservés à des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), conformément aux dispositions de l'article 13 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, reprenant les dispositions de l'article 36-II de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Ainsi Bordeaux Métropole engage une politique volontariste de lutte contre la précarité et le développement d'actions en faveur notamment de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, dans le prolongement des actions menées depuis 2013 par la ville de Bordeaux.

Les prestations confiées aux SIAE viennent en complément de l'action des services métropolitains et concernent des opérations manuelles de propreté sur les voies, espaces publics et espaces verts de Bordeaux. Les prestations consistent à rendre propre l'espace public du territoire de Bordeaux, et comprennent :

- le balayage et le nettoyage manuel,
- le désherbage et la propreté des espaces verts et végétalisés,
- l'évacuation des feuilles mortes par balayage ou soufflage.

Si le titulaire s'engage sur une obligation de résultat, il n'en demeure pas moins qu'en application de l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, il s'engage également à réaliser, pour l'exécution des

prestations, une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

L'objectif est en effet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes exclues durablement du marché du travail, ou qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi en leur permettant d'acquérir et ou de développer de nouvelles compétences professionnelles et de favoriser à terme leur insertion sur le marché traditionnel du travail. Il s'agit aussi de proposer un accompagnement renforcé tant sur le plan de la vie quotidienne que sur le plan professionnel favorisant aussi un cadre bénéfique pour un retour vers l'emploi marchand.

La réalisation de cette prestation est susceptible de bénéficier de cofinancements de la part du Fonds social européen (FSE) à hauteur de 50% sur la base du Programme opérationnel national FSE 2014-2020.

Pour 2017, le projet présenté pour une demande de financement FSE porte exclusivement sur les 3 lots du marché qui concernent le territoire de la ville de Bordeaux. L'année 2017 est en effet considérée comme une année d'expérimentation de ce nouveau marché, et doit permettre de "calibrer" les prestations sur l'ensemble du territoire au plus près des besoins, avec les structures d'insertion par l'activité économique.

L'objet de cette délibération est d'autoriser le Président à solliciter ce financement pour l'année 2017 et à encaisser ces subventions FSE gérées par le département (par délégation de l'Etat), selon le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant TTC	Financier	Montant TTC	%
Prestations manuelles de propreté des voies et lieux publics sur la ville de Bordeaux	35.000 €	Union européenne	150.000 €	50 %
Prestations manuelles de propreté des espaces verts spécifiques de Bordeaux nord	100.000 €	Bordeaux Métropole	150.000 €	50%
Prestations manuelles de propreté des espaces verts spécifiques de Bordeaux sud	165.000 €			
Total TTC	300.000 €	Total	300.000 €	100 %

Dans l'éventualité où le cofinancement serait moindre, Bordeaux Métropole prendra à sa charge la différence.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code du Travail et son article L.5132-4

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et ses articles 36-II et 38

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et en particulier l'article 13

VU les avis de la Commission d'appel d'offres du 13 avril 2017

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole est engagée à développer des actions d'insertion sociale et professionnelle sur son territoire, et qu'une recherche de cofinancements est nécessaire pour optimiser cette démarche.

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à solliciter le financement FSE, à signer les conventions à venir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 19 mai 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 JUIN 2017 PUBLIÉ LE : 12 JUIN 2017	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU
--	---